

# «Jean-Marie Bockel : « Comment comptez-vous relancer l'Europe de la Défense ? »»

21/03/2013

# Jean-Marie Bockel : « Comment comptez-vous relancer l'Europe de la Défense ? »

Jean-Marie Bockel, sénateur du Haut-Rhin, ancien ministre, a interpellé ce jour au Sénat Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, sur la façon dont le Gouvernement compte **relancer l'Europe de la Défense**.

L'idée d'une collaboration plus intense avec les armées européennes est partagée par 90 % de nos compatriotes. Elle l'est bien évidemment par Jean-Marie Bockel qui souligne « **Dans un contexte de crise et de réduction des budgets de défense, le renforcement des capacités militaires de l'UE, à travers des projets concrets, me semble être particulièrement opportun afin de relancer cette « Europe de la défense » que nous appelons de nos vœux.** »

La création, en 2004, de l'Agence européenne de la défense, est une première avancée. Cependant, l'AED doit faire face à des obstacles notables : son budget est modeste – environ 30 millions d'euros par an – et il n'a pas été réévalué depuis près de trois années. Par ailleurs, son comité directeur reste un lieu où le droit de veto d'une seule nation est encore la mise, ralentissant *de facto* la dynamique des projets.

Pour Jean-Marie Bockel, « **Le renforcement des capacités de l'UE est primordial à double titre. Le maintien de la base industrielle et technologique de défense européenne est la condition sine qua non au maintien de notre indépendance stratégique. Sans capacités militaires crédibles, l'Europe risque de voir s'éroder sa capacité d'influence sur la scène internationale. En outre, le potentiel de développement et de création d'emplois est considérable dans l'industrie de défense.** »

Alors que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE doivent se réunir en décembre prochain pour un Conseil européen consacré aux questions de défense, Jean-Marie Bockel a demandé au ministre quelles seront les propositions afin de d'améliorer la coopération européenne dans le domaine capacitaire, de quelle manière la France peut-elle soutenir les grands programmes structurants et favoriser les rapprochements industriels et, enfin, si un renforcement des moyens humains et financiers de l'AED est envisageable à court-terme.

Jean-Yves Le Drian a confirmé dans sa réponse qu'il partageait le soutien de Jean-Marie Bockel à l'AED. Il a exprimé le souhait que le prochain Conseil européen soit un nouveau souffle dans l'Europe de la Défense et qu'il voit aboutir des avancées pratiques et pas seulement théoriques. Il a également affirmé qu'il souhaitait que le budget de l'AED soit enfin réévalué.

Jean-Marie Bockel a assuré le ministre de sa détermination à soutenir cette bataille avant arbitrage.

En outre, le sénateur a affirmé son soutien à l'initiative du Président de la Commission des Affaires étrangères et de la défense, Jean-Louis Carrère, de ne pas baisser le budget définitif en deçà de 1,5 % du PIB.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)